



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 1<sup>er</sup> avril 2022

### **Sécurité routière | Les usagers de la route appelés à la prudence après une forte hausse des comportements dangereux**

Depuis le début du mois de mars, une augmentation des comportements dangereux des usagers de la route en Haute-Saône est constatée, notamment une vitesse excessive.

Pour rappel, depuis le 1er janvier, deux personnes ont perdu la vie et 23 autres ont été blessées.

Face à ces drames, Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, appelle les Haut-Saônoises et Haut-Saônois à la plus grande vigilance et au respect de la réglementation par tous les usagers de la route.

Les services de l'État s'organisent pour prévenir et lutter contre les comportements routiers dangereux. Les forces de l'ordre poursuivent leur mobilisation et leur présence sur les routes du département pour prévenir les comportements dangereux et réprimer les infractions les plus graves.

En janvier et février 2022, 190 personnes ont fait l'objet d'une rétention ou suspension de permis de conduire, dont 62 pour cause de vitesse excessive et 126 pour consommation d'alcool ou de stupéfiants.

« Sur la route, respecter les règles, c'est respecter la vie »

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  